



Agriculture
Alimentation
Pêche & Forêt

Union des Syndicats Force Ouvrière

du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

Le 02 février 2012

CTM du 31 janvier 2012

Ce même jour, le 31 janvier, l'enseignement était en grève. A ce titre, Le SFOERTA – Syndicat FORCE OUVRIERE de l'Enseignement, de la Recherche et des Techniques Agricoles – a fait la déclaration liminaire suivante :

Ce mardi 31 janvier le sFOerta appelle à la grève. Nous prenons ici à nouveau la parole pour exprimer nos inquiétudes sur le devenir de l'enseignement agricole public.

Le sFOerta, comme nous l'avons dit à maintes reprises dans le cadre des différentes instances de la DGER et du MAAPRAT, a toujours défendu un enseignement agricole fort avec les moyens de conserver ses spécificités dans le ministère de l'Agriculture.

Mais force est de constater que depuis plusieurs années maintenant notre enseignement est mis à mal par des bouleversements qui sont régis par la seule gestion comptable, alors que nous vous parlons de besoins humains et pédagogiques.

A l'heure où l'EAP aurait de nouveaux défis à relever dans les secteurs cœur de métier, que l'enseignement doit prendre en compte les enjeux de notre société, que nous avons besoin d'un encadrement en quantité et en qualité suffisantes par le maintien des postes nécessaires au bon fonctionnement du système et une formation des personnels répondant à leurs besoins, c'est en terme de suppression d'emplois que le ministre répond : 168 postes à la rentrée 2012 pour l'EAP, 280 sur l'ensemble de l'Enseignement Agricole.

Les équipes dans les établissements sont inquiètes et perdent confiance. Elles attendaient que les moyens libérés à la fin du double flux relevant de la 1^{ère} vague de la RVP soient redéployés vers les nouveaux besoins.

Les établissements sont en grandes souffrances, les évolutions de structure ne rassurent en rien des équipes stressées et mises à rudes épreuves.

Nous nous opposons vivement à la politique des seuils de recrutement qui ne traduit que la gestion comptable de l'enseignement. Nous avons le devoir républicain d'offrir un enseignement public à notre société et ce sans laisser de jeunes en marge du système.

Le 15 décembre dernier les OS ont appelé à la grève contre la proposition de projet de textes sur l'évaluation des enseignants.

Ce mardi 31 le sFOerta dénonce à nouveau ce projet où les enseignants se retrouveront constamment sous la pression des objectifs assignés et des résultats obtenus.

La liberté pédagogique sera remise en cause, le pouvoir du chef d'établissement, le poids de l'arbitraire et des pressions seront renforcés.

Les enseignants ont de plus en plus de mal à gérer les contraintes du métier et ce nouveau projet va engendrer une auto-évaluation culpabilisante et dégradante.

Il en demeure que le ministère joue avec les frontières tendancieuses entre performances, contrôle de gestion, exécution budgétaire et évolution structurelle des établissements.

Nous redemandons à Monsieur le Ministre de relayer notre demande de retrait des textes et de rétablissement des 168 postes supprimés.

Ce CTM a été envahi par des collègues d'une intersyndicale FSU-CGT qui ont mis en avant la question de la déprécarisation, de la future loi et de son application au MAAPRAT.

La situation des agents contractuels de l'Enseignement agricole a été au cœur des discussions. Mais n'oublions pas non plus nos collègues dans les DDI, notamment dans les DD(CS)PP (services vétérinaires), sans parler de tous ceux qui oeuvrent aussi en Administration centrale

FO s'étonne de cette subite poussée de fièvre, qui coïncide il est vrai avec une journée d'action à l'Education Nationale, alors que le sujet est discuté depuis des mois au MAAPRAT dans des groupes de travail en attente de la loi*

Par contre, FO constate encore une fois une initiative à 2 syndicats qui voudraient faire croire qu'ils sont les seuls à s'occuper de la précarité.

A ceux qui pourraient s'étonner de l'absence de FO, j'apporterai les réponses suivantes :

- Le 15 décembre 2011, nous avons proposé une intersyndicale à la FSU. Nous avons eu une fin de non recevoir ! (Il est vrai que FO venait de prendre la 1^e place à la Fonction Publique de l'Etat).
- Les divers syndicats de FO du MAAPRAT s'emploient à défendre à longueur d'année les collègues non-titulaires et optent pour des actions certainement plus discrètes, mais surtout beaucoup plus efficaces !

Cela devait être dit !

Le CTM n'a pas eu lieu.

* La loi vient d'être votée au Sénat
